



Mairie de Chablis

Place Lafayette

BP 11

89800 CHABLIS

Tél : 03.86.42.87.70 – Fax : 03.86.42.87.78

mairie@chablis.net

Contrat de location

En double exemplaire

Par les présentes, la ville de Chablis, représentée par Patrick GENDRAUD, maire,

Confirme la réservation de

Par

Pour le

Pour un montant de €

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur des salles municipales, lequel est annexé au contrat et a valeur contractuelle, et dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

La réservation de la salle ne sera effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat signé accompagné du paiement des arrhes dont le montant s'élève au prix de la location.

Les clés vous seront remises par le responsable de la salle, Monsieur Thierry CHAUVEAU que vous ne manquerez pas de contacter pour l'état des lieux au 06.30.52.02.55.

A la remise des clés, vous devrez remettre impérativement un second chèque de caution équivalent au montant de la location et une attestation d'assurance.

Fait à Chablis, le

Le locataire,

Le

Signature et mention « lu et approuvé »

Patrick GENDRAUD

Maire de Chablis

Vice Président du Conseil

Général de l'Yonne